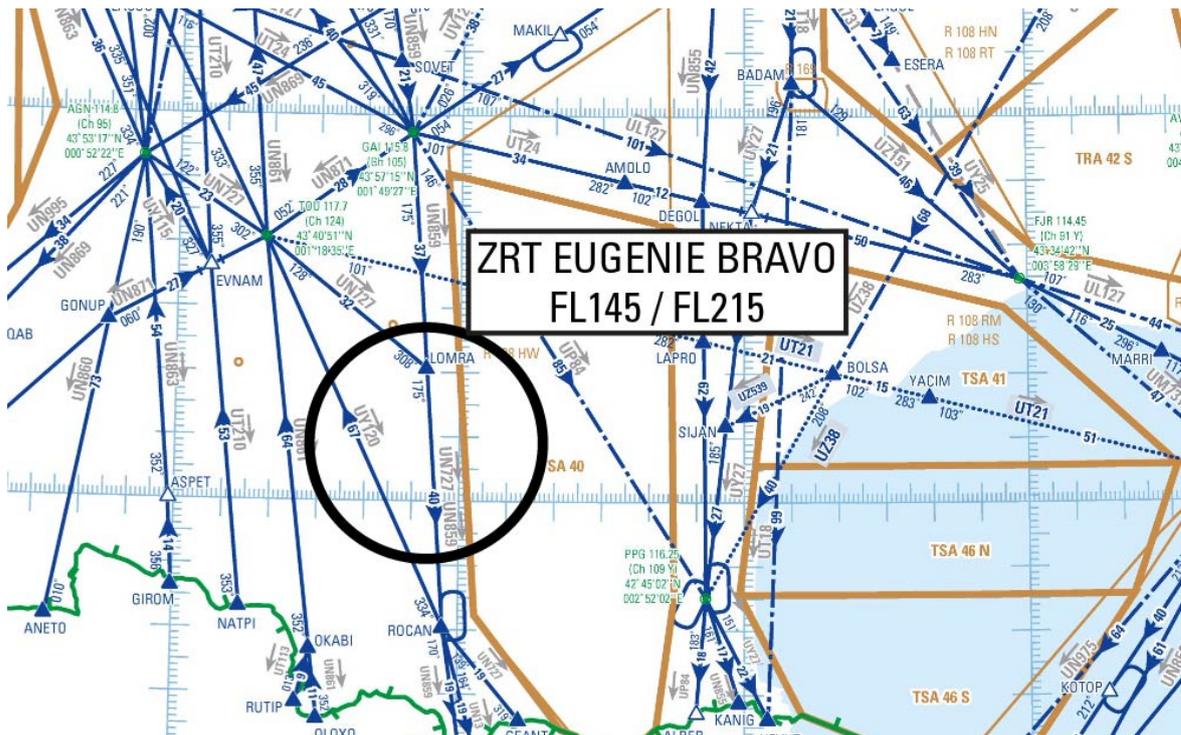
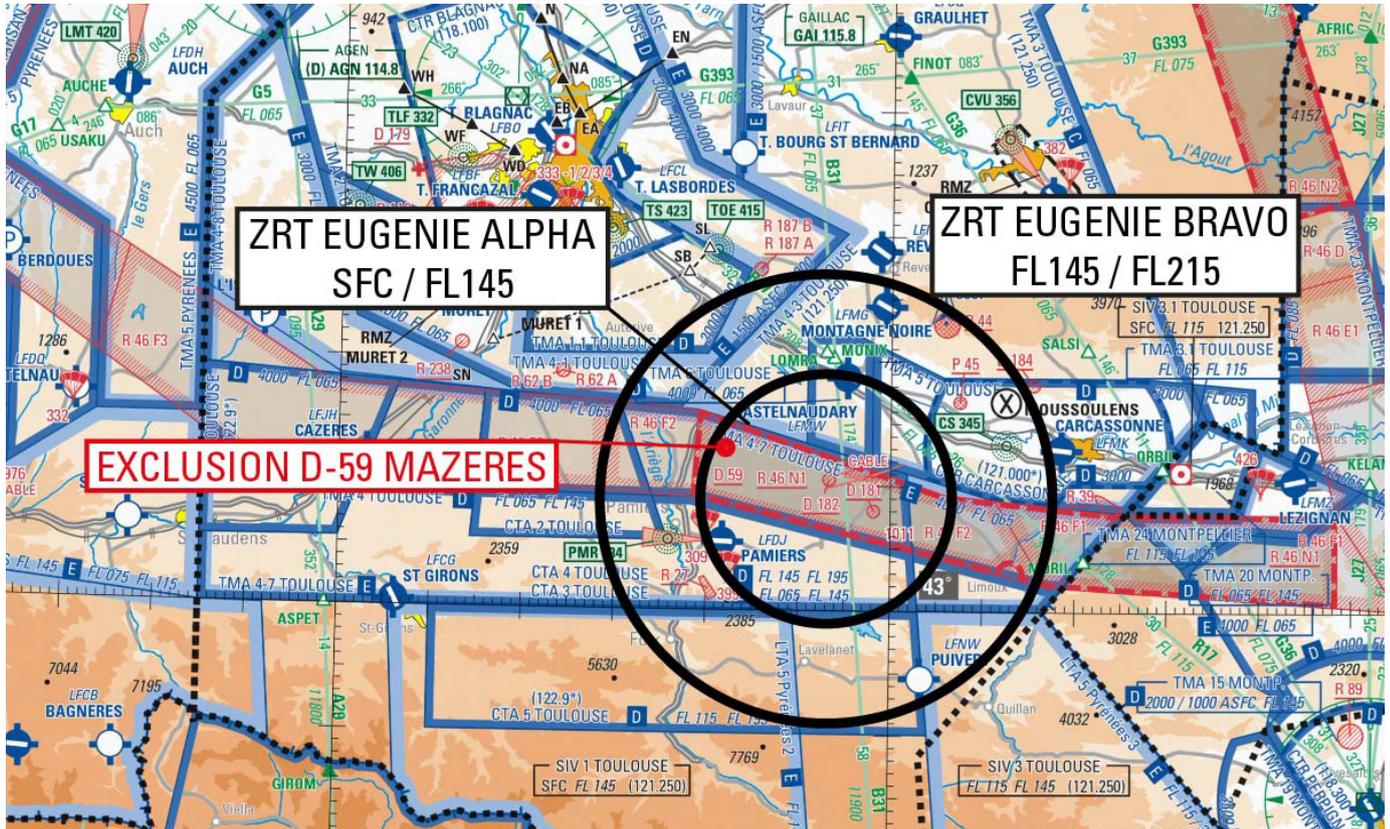


Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) dans la région de PAMIERS pour l'exercice EUGENIE 2021

Validité : Du mercredi 19 mai au vendredi 21 mai 2021

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Pamiers les Pujols LFDJ, Castelnaudary LFMW, Montagne Noire LFMG, Puivert LFNW, Carcassonne LFMK

ZRT EUGENIE ALPHA et EUGENIE BRAVO



ACTIVITÉ

Parachutage avec dérive sous voile.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT EUGENIE ALPHA et EUGENIE BRAVO activable :

19 mai : 1900-2230

20, 21 mai : 1900 - 2359

Les ZRT seront activées uniquement une soirée, pour 2 créneaux, durée cumulée maximum 3 heures

Prévision d'activité connue auprès du directeur d'exercice à 10h00

ORGANISME GESTIONNAIRE

CDC de Mont-de-Marsan (MARINA) ou, en cas d'indisponibilité technique, CDC de remplacement.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

TOULOUSE INFO : 121.250 MHz

BORDEAUX CONTROLE : fréquence de contrôle

MARINA (CDC Mont de Marsan) : 143.500 MHz / 317.500 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens et d'espaces à statut particulier avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,

- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après coordination avec le gestionnaire

SERVICES RENDUS

CAM et CAG : information de vol et alerte

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT EUGENIE ALPHA

Limites latérales

cercle de 10.00nm de rayon centré sur 43°09'00.00" N,001°53'00.00" E à l'exception de la zone LF-D 59 MAZERES qui conserve son statut

Limites verticales

SFC / FL145

ZRT EUGENIE BRAVO

Limites latérales

cercle de 18.00nm de rayon centré sur 43°09'00.00" N,001°53'00.00" E

Limites verticales

FL145 / FL215

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Durant les créneaux d'activation :

- activité suspendue sur les aérodromes de Pamiers les Pujols et Castelnaudary Villeneuve
- activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT suspendues
- les zones LF-D 181 LE CUIN, LF-D 182 RAISSAC, LF-R 46 N1 CORBIERES et LF-R 46 F2 ne seront pas activées
- activité coordonnée

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'activité :

13ème Régiment de Dragons Parachutistes

Téléphone : 05 56 68 42 66

COMALAT/ Section espaces aériens :

Téléphone : 01.73.95.22.83 ou 84

Pendant l'activité :

Centre de Détection de Contrôle militaire (CDC) de Mont-de-Marsan

Téléphone : 05 58 06 84 51

Directeur d'exercice :

Téléphone : 06 87 58 21 74